

Offrandes ORCIE/BCRÉI



Août 2024, Numéro 3

ORCIE/BCRÉI, le Bureau des Congrégations Religieuses pour une Écologie Intégrale, permet aux congrégations religieuses catholiques de collaborer afin d'accroître leur impact sur le changement de politique en faveur de la justice écologique et de la réconciliation.

Traité Mondial de Lutte Contre la Pollution Plastique : Les Enseignements de Sue Wilson



Sue Wilson, directrice générale du Bureau pour la justice systémique (Fédération des Sœurs de Saint-Joseph du Canada), faisait partie des 2500 délégués de 174 pays réunis lors de la quatrième session du Comité de négociation intergouvernemental des Nations unies sur la pollution plastique, qui s'est tenue à Ottawa en avril 2024. Le Comité a été créé pour élaborer d'ici à la fin de l'année 2024 un traité international juridiquement contraignant portant sur la pollution plastique, dont l'objectif global est d'éliminer les déchets plastiques d'ici 2040. Une cinquième et dernière session est prévue en novembre de cette année en Corée du Sud.

Sue fait part de quelques-unes des préoccupations qui sous-tendent les négociations : chaque année, plus de 430 millions de tonnes de plastique sont produites, dont une grande partie se retrouve dans nos cours d'eau, nos forêts, et même notre alimentation. Les pays développés, dont le Canada, expédient souvent leurs déchets plastiques à l'étranger, contribuant ainsi à ce problème mondial. Les scientifiques s'alarment depuis longtemps des substances chimiques contenues dans les plastiques et des risques qu'elles représentent pour la santé humaine et l'environnement.

Selon Sue, la principale question débattue lors de la réunion d'Ottawa était la suivante :

“[Alors] que **les groupes de la société civile** appellent les pays à adopter un objectif juridiquement contraignant visant à réduire la production de plastique de 78 % d'ici 2040... **[les] lobbyistes des combustibles fossiles** travaillent d'arrache-pied pour s'assurer que la version finale du traité ne prévoient pas de réduction de la production de plastique... Ils se sont focalisés sur le recyclage, mais sans s'engager à mettre en place l'infrastructure nécessaire au recyclage à grande échelle.” Sue estime qu'une telle approche “repose sur le mythe du recyclage”, ignorant les données qui montrent que “seulement 9 % du plastique est recyclé... [et que] la plupart des plastiques ne sont tout simplement pas recyclables.” Pour Sue, les vraies solutions passent par une réduction significative de la production de plastique.



Photo du Global Mail : sculpture intitulée « Giant Plastic Tap » (Grand robinet en plastique) de l'artiste canadien Benjamin Von Wong, exposée à l'extérieur durant le CIN-4, le Comité intergouvernemental des Nations Unies sur la pollution plastique - Ottawa le 22 avril. (Sean Kilpatrick/Presse canadienne)

Sue a constaté des tensions lors des réunions en ce qui concerne la représentation équitable des parties prenantes internationales. Une des questions centrales était que “certains délégués de la société civile faisaient pression pour que les **peuples autochtones, dont les communautés sont parmi les plus touchées** par la pollution plastique, soient **mieux représentés et participent** davantage aux négociations.” Elle a observé que les groupes de la société civile exigeaient également une “**approche des négociations fondée sur les droits de l'homme,**” comprenant une “**transition juste** pour les communautés touchées et les personnes travaillant dans le secteur des déchets plastiques.”

Au Canada, Sue a souligné qu'alors que les groupes environnementaux plaident en faveur d'un plafonnement de la production de plastique, le gouvernement se concentre sur des mesures telles que l'élimination progressive des produits chimiques nocifs, la limitation des plastiques à usage unique, l'augmentation du recyclage et la création d'un **registre des matières plastiques**, une mesure destinée aux entreprises permettant de contrôler et d'émettre des rapports sur la production, le recyclage et la réutilisation des déchets plastiques. Tandis que les nations continuent de négocier un accord lors de la session finale, les groupes de la société civile s'efforceront de faire en sorte que celui-ci soit le plus juste et le plus ambitieux possible.



QUOI DE NEUF?

Bienvenue, Sasquia Antúnez Pineda, Chercheuse au BCRÉI



En juillet, le BCRÉI a accueilli Sasquia en tant que chercheuse contractuelle. Le parcours de Sasquia est très varié : elle travaille dans le domaine de la justice sociale, de l'éducation et de la théologie. Elle a mené, avec l'organisation Aire Puro au Honduras, des campagnes de justice écologique visant à éliminer le plomb de l'essence. Au Canada, elle a mené la campagne « Pour notre maison commune » avec Développement et Paix - Caritas Canada en 2019. Forte de plus de sept ans d'expérience dans l'enseignement, elle est également titulaire d'un Master en théologie et en développement communautaire de l'École de théologie de Toronto. Sasquia est par ailleurs vice-présidente de l'Association pour une société plus juste (ASJ Canada), spécialisée dans les questions de justice sociale au Honduras.

Sasquia fait partie de la paroisse Saint-Marc-l'Évangéliste de Gatineau, au Québec, qui est dirigée par un prêtre oblat. Sasquia est une épouse, mère de deux filles, et fière propriétaire d'un chien et d'un perroquet.



EN COALITION



Temps pour la Création : Du 1er septembre au 4 octobre

Le Temps pour la Création est une période spéciale qui permet aux **Chrétiens de s'unir** pour prendre soin de notre maison commune. C'est le moment de faire une pause et de répondre à l'appel de la Création, en réfléchissant à la manière dont nous pouvons, ensemble, prendre soin de notre environnement, notre « mère nature » commune, afin d'insuffler l'espoir d'un monde meilleur. Nous nous rappelons que la Terre est un don de notre Créateur et que nous avons la responsabilité de la protéger.

Le thème de cette année est "**Espérer et Agir avec la Création,**" symbolisé par "Les prémices de l'espérance," inspiré par Romains 8:19-25. La Bible dépeint la Terre comme une mère enfantant (Rm 8:22), une notion reprise par Saint François d'Assise qui fait référence à la Terre comme notre sœur et notre mère dans son Cantique des créatures. Malheureusement, nous exploitons souvent la Terre comme une simple ressource plutôt que de reconnaître notre interconnexion avec elle comme un don divin. Nos actions non durables contribuent à la crise climatique, à la perte de biodiversité et à la souffrance généralisée due à l'augmentation du volume et de l'intensité des événements climatiques catastrophiques.

La Création nous enseigne que l'espérance exige un **effort actif** et l'anticipation d'un avenir meilleur (cf. Rm 8:20-21), par opposition à l'attente passive. En travaillant en harmonie avec la Création, nous pouvons transformer nos défis en nouvelles opportunités de vie.

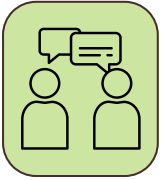
Nous vous invitons à rejoindre le BCRÉI dans **la prière et l'action collective**, en répondant aux cris de la Création et en prenant soin de notre maison commune. En tant que congrégation, **montrez votre soutien en signant la lettre interreligieuse du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles en cliquant ici:** <https://fossilfuel treaty.org/faith-letter#faith-letter>

Pour télécharger le guide de célébration, rendez-vous sur le site:

https://drive.google.com/file/d/1SW3Ua9iec1dZwVSO_TqNxDs8XgfHZZI1/view



*Les prémices de l'espérance
(Rom 8:20-21)*



SUR LA COLLINE

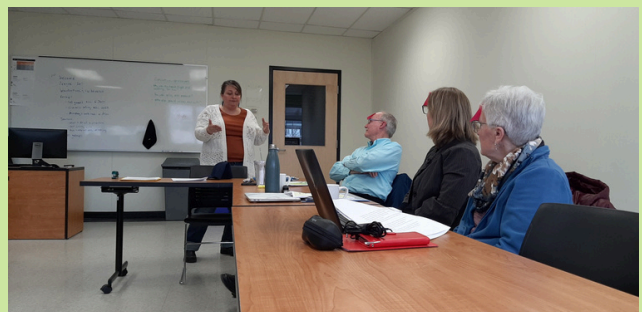
Apprentissage et Lobbying : Adopter la transition énergétique

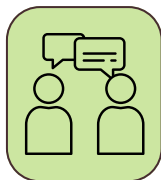
En mars 2024, le BCRÉI a organisé trois journées de rencontres sur le thème “Apprentissage et Lobbying,” qui se sont achevées par des réunions en personne sur la Colline du Parlement à Ottawa avec la présence de députés et de hauts fonctionnaires pour discuter de la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, en mettant tout particulièrement l'accent sur le **plafonnement des émissions**. Huit participants de diverses congrégations ont assisté à l'évènement, la plupart venant d'autres régions.

Le processus A&L a préparé deux petites équipes à rencontrer des députés et des hauts fonctionnaires sur la Colline du Parlement. Notre préparation a commencé par **une discussion en ligne sur la transition du Canada vers l'abandon des combustibles fossiles** avec le conférencier **Alex Cool-Fergus, gestionnaire des politiques nationales de CAN-Rac**. Elle était animée par Geneviève Gallant, directrice générale du BCRÉI et Sue Wilson, CSJ, PhD (Docteure en philosophie) du Bureau pour la justice systémique, Fédération des Sœurs de Saint-Joseph du Canada. Lors de cette session, deux questions clés à prendre en compte dans la préparation des réunions avec les députés et les hauts fonctionnaires ont été abordées :

1. Quelles sont les actions législatives et les moments à privilégier dès à présent dans notre transition vers l'énergie propre?
2. Où et comment pouvons-nous agir pour participer à une “nouvelle remise à zéro,” sachant qu'il n'y a pas de place pour une nouvelle production de pétrole et de gaz au Canada?

La deuxième étape a consisté en **une présentation en personne** intitulée “**Brass tacks : le multilatéralisme par le bas,**” animée par Geneviève Gallant, directrice générale du BCRÉI. Elle s'est tenue à l'Université Saint-Paul d'Ottawa et a été suivie d'un déjeuner. Cette session a permis de passer en revue le guide de lobbying du BCRÉI, les documents de compte rendu, les mémoires sur les politiques et le discours d'ascenseur. Nous avons également formé les participants aux réunions de députés et avons terminé par des discussions en petits groupes afin de fixer des objectifs spécifiques pour les réunions.





SUR LA COLLINE

Apprentissage et Lobbying : Adopter la transition énergétique

La dernière étape pour les participants des différentes congrégations a consisté à organiser des réunions **en personne sur la colline avec des députés et des hauts fonctionnaires**, qui se sont conclues par une *“demande”* concrète. Cette dernière étape s'est achevée par un débriefing et un dîner permettant de partager ses expériences et ses impressions.



L'équipe 1 a rencontré Francesco Sorbara, député de Vaughn-Woodbridge (ON). De gauche à droite: Sabrina Chiefari, Animatrice du Programme “Creation Care” œuvrant pour la protection de la Création pour les Sœurs de St Joseph, Toronto; Darlene O'Leary, Coordinatrice du Ministère de la Justice de Marthe pour les Sœurs de Ste Marthe, Antigonish; Joan Atkinson, CSJ ; et Joe Gunn, Directeur Général du Centre Oblat.



L'équipe 1 a rencontré Frank DesRosiers, Sous-ministre Adjoint, Secteur de la Politique Stratégique et de L'innovation, Ressources Nationales Canada.



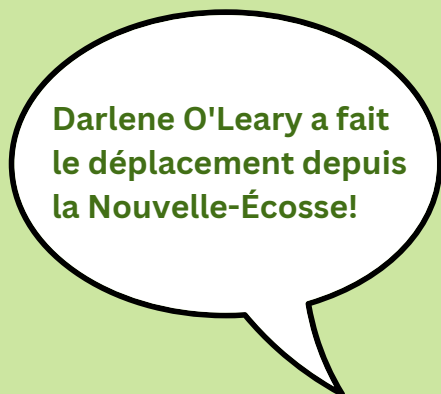
L'équipe 2 a rencontré Michael Zinck, Sous-Ministre Adjoint Chargé des Politiques Stratégiques au sein d'Environnement et Changement Climatique Canada (Centre). De gauche à droite: Deirdre Pike, Associée pour la S.S.N.D., la Congrégation des Pauvres Sœurs de Notre-Dame; Sue Wilson, Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph Canada (CSJ); Geneviève Gallant, Directrice Générale du BCRÉI; Heather Rousselle, Associée de la Congrégation de Notre-Dame.



SUR LA COLLINE

Apprentissage et Lobbying : Adopter la transition énergétique

L'un des aspects intéressants de cette session était que les représentants du BCRÉI ont rencontré des **membres du gouvernement haut placés**, dont des conseillers politiques en matière d'environnement et de changement climatique. Ils ont discuté d'un dossier politique axé sur la fin de l'ère des combustibles fossiles et la réduction des émissions des compagnies pétrolières et gazières.



Pour en savoir plus sur les réflexions de Deirdre Pike, veuillez consulter cet article:

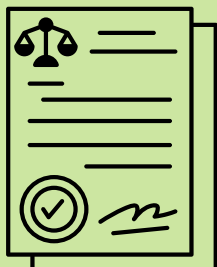
<https://atlanticmidwest.org/posts/visiting-hill-canada-orcie>





LÉGISLATION

Les Lois Canadiennes Sur L'emploi Durable, 2024



La Loi Canadienne Sur L'emploi Durable est un pas dans la bonne direction, mais il reste encore du chemin à parcourir pour parvenir à une transition énergétique équitable, inclusive et qui ne laisse personne de côté.

Le Projet de Loi C-50 (44-1) a reçu la sanction royale en juin 2024, devenant ainsi une loi au Canada. Cette loi a pour objet de “faciliter et promouvoir la croissance économique, la création d'emplois durables et le soutien aux travailleurs et aux communautés du Canada dans le cadre de la transition vers une économie nette zéro ...”

Cliquez ici pour consulter le document :

<https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-50/royal-assent>

Cette loi exige du gouvernement fédéral qu'il élabore des programmes et des politiques supplémentaires afin de mettre en place une économie équitable pour tous, qui fait respecter les droits des peuples autochtones et l'intégrité écologique, conformément à la déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones et aux engagements internationaux du Canada en matière de climat.

Cette loi est devenue réalité grâce à la pression des syndicats, des organisations environnementales, des dirigeants communautaires et des organisateurs de L'inondation du Parlement,” des campagnes visant à attirer l'attention sur les impacts du changement climatique, malgré l'opposition du Parti conservateur, qui a bloqué sa mise en œuvre lorsqu'elle a été initialement appelée “ Loi Sur la Transition Équitable.”

Mais il reste encore du chemin à parcourir :

L'une des faiblesses de la Loi Sur Les Emplois Durables est qu'elle autorise les technologies de “transition” telles que le captage et le stockage du carbone (CSC) pour créer des emplois durables, malgré les incertitudes quant à leur efficacité en matière de décarbonation et de réduction des émissions. Cette disposition permet à l'industrie des combustibles fossiles de continuer à fonctionner comme d'habitude, empêchant une transition équitable vers la durabilité.

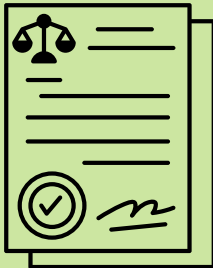
Vous trouverez plus d'informations dans cet article intéressant du Conseil des Canadiens:

<https://canadians.org/analysis/sustainable-jobs-act-become-law-now-what/>



LÉGISLATION

Les Modifications Apportées à La Loi Canadienne Sur La Concurrence



Le projet de loi C-59, sanctionné en juin 2024, comprend un amendement axé sur la publicité véridique. Cet amendement obligera les entreprises de tous les secteurs à **fournir des preuves à l'appui de leurs déclarations environnementales.** Bien qu'il ne vise pas spécifiquement l'industrie pétrolière et gazière, le projet de loi pénalisera l'écoblanchiment du pétrole et du gaz, c'est-à-dire les déclarations environnementales fausses, trompeuses ou mensongères faites dans le but de promouvoir un produit ou un intérêt commercial.

Il n'est pas surprenant que ce projet de loi se heurte à l'opposition des conglomérats de combustibles fossiles car ses dispositions auront un impact significatif sur la manière dont les entreprises commercialisent et promeuvent leurs efforts pour réduire leur empreinte environnementale et sur leur façon de s'attaquer aux causes et aux effets du changement climatique mondial. Les groupes de défense du climat et les groupes de réflexion critiquent depuis longtemps les déclarations environnementales faites par le secteur du pétrole et du gaz, au motif que l'investissement dans la production de combustibles fossiles n'est pas compatible avec la réalisation des objectifs climatiques mondiaux, et s'interrogent sur l'écart entre les engagements pris par les industries énergétiques et leurs actions :



...Les six entreprises membres de Pathways (CNRL, Cenovus, ConocoPhillips, Imperial, MEG, Suncor) ont supprimé leurs rapports sur le développement durable de leurs propres sites web, apparemment aussi en réponse aux dispositions du projet de loi omnibus concernant l'attente fondamentale que les entreprises, quelles qu'elles soient, soient en mesure d'étayer leurs revendications environnementales par des preuves réelles.

-- MC Bouchard, Directeur du Programme Pétrole et Gaz, Institut Pembina

Ce qui est certain, c'est que l'adoption du projet de loi C-59 a véritablement suscité une forte réaction de la part de l'industrie de l'énergie car ses revendications environnementales devront désormais être étayées par des preuves!

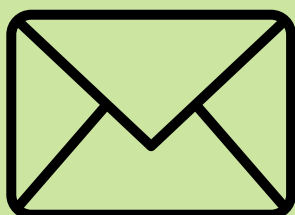
Vous trouverez plus d'informations dans cet article intéressant:

<https://www.pembina.org/blog/greenwashing-legislation-has-resulted-less-talk-pathways-about-their-emissions-reduction>



APPEL À L'ACTION

Écrivez une Lettre à L'Évêque ou à L'Archevêque de Votre Région!



Nous invitons les membres du BCRÉI à faire entendre leur voix dans leur communauté locale en écrivant une lettre à l'évêque ou à l'archevêque de leur région, les exhortant à envisager de **prendre des mesures personnelles et diocésaines pour désinvestir leurs actifs financiers des entreprises de combustibles fossiles.**

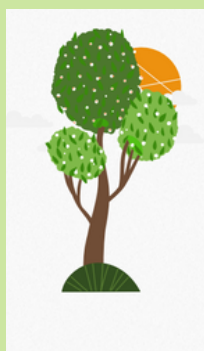
Pour vous faciliter la tâche, nous vous proposons **ici une lettre type et des ressources:**

<https://docs.google.com/document/d/1SUujwAnaarqa5Tbcd3DS3i7mEtBZxndL/edit?usp=sharing&oid=114497971213817498105&rtpof=true&sd=true>

Si vous avez besoin d'aide pour rédiger votre lettre, **Agnès Richard** est là pour vous aider. Vous pouvez la contacter à l'adresse suivante: **arichard@faithcommongood.org**

Alors que nous accueillons la beauté de l'automne et les couleurs changeantes de la nature, profitons également de cette saison pour élever nos voix en plaidoyer. C'est une merveilleuse occasion de se rassembler et de défendre les questions qui revêtent une grande importance pour nous tous!

PRIÈRE POUR LE COURAGE DE DIRE LA VÉRITÉ AUX PUISSANTS



Xavier Jeyaraj, SJ. Membre du conseil mondial des membres et du conseil d'administration des LMS. Inde/Italie.

Prière pour le courage de dire la vérité aux puissants
Dieu notre Père et notre Mère
Tu es la source de tout pouvoir qui existe sur terre
Tous les pouvoirs émanent de Toi
et nous invitent à partager et à participer à son jeu
chacun selon sa vocation - au service de la vie sur terre.
Au fil des générations, de l'Ancien Testament à aujourd'hui
Tu as guidé des chefs et des prophètes
et ils ont dit la vérité avec audace et clarté.
Tu as donné à tes dirigeants le courage nécessaire
pour dire la vérité aux rois et aux gouverneurs
des hommes et des femmes qui ont senti dans leur cœur
la souffrance des pauvres et ont entendu le cri de la terre
et ont utilisé leur voix pour soulager la douleur des personnes
impuissantes et des sans voix.

Laudato Si' Movement Prayer Book



APPEL À L'ACTION

Invitation à la Prière : Année Jubilaire



Au cours de l'année du Jubilé 2000, le Canada a répondu à l'appel du Pape Jean-Paul II en faveur de l'annulation de la dette des pays du Sud, en lançant une pétition recueillant un nombre record de signatures. L'initiative œcuménique canadienne pour le Jubilé a réussi à convaincre le gouvernement Chrétien d'annuler la dette bilatérale de plusieurs pays pauvres très endettés, contribuant ainsi à un allègement de la dette de plus de 100 milliards de dollars pour 35 des pays les plus pauvres du monde. Par la suite, la campagne "Abolissons la Pauvreté," soutenue par des célébrités telles que Bob Geldof et Bono, a également plaidé en faveur de la lutte contre la pauvreté dans le monde.

Cependant, l'allègement de la dette ne suffit pas. Sans réformes structurelles du système financier mondial, cet allègement restera une solution temporaire. **En 2025, nous devons faire pression sur les gouvernements pour qu'ils éliminent les paradis fiscaux, qu'ils prélèvent une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin) et qu'ils établissent un mécanisme multilatéral de la dette basé sur les Nations unies, plutôt que de s'en remettre uniquement au FMI et à la Banque mondiale.**

Le Pape François met aujourd'hui en lumière une nouvelle injustice: la "**dette écologique**" entre **le Nord et le Sud** de la planète. Cette dette reflète le fait qu'alors que les nations les plus riches consomment des ressources de manière disproportionnée, les événements climatiques catastrophiques ont tendance à frapper plus durement les nations les moins développées, **laissant ceux qui ont le moins contribué à la crise climatique souffrir le plus.**

Le BCRÉI se joindra au parcours de la communauté internationale des croyants dans sa quête pour la justice en participant à l'année jubilaire 2025!



LE BCRÉI, QUI EST-CE?

- Congrégation Notre-Dame - Province de la Visitation
- Congrégation des Sœurs du Saint-Nom de Jésus et de Marie
- Jésuites du Canada
- Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
- Ursulines de l'Union Canadienne
- Sœurs de la Présentation
- Missionnaires Oblats de Marie Immaculée
- Œuvres Marie-Anne-Lavallé (Oblats Franciscains de St Joseph)
- Missions de Scarboro
- Sœurs fidèles compagnes de Jésus
- Sœurs de Sainte-Croix
- Sœurs de la Miséricorde
- Sœurs de Notre-Dame des Missions
- Sœurs de Saint-Joseph Canada
- Sœurs de Saint-Joseph Toronto
- Sœurs de Saint-Joseph, Sault Ste Marie
- Sœurs de Sainte-Marthe, Antigonish
- Sœurs de Sainte-Marthe, Charlottetown
- Société du Sacré-Cœur
- Sœurs de St Joseph de St Vallier
- Sœurs de la Charité, Halifax

REJOIGNEZ-NOUS!



Le BCRÉI invite les congrégations religieuses intéressées à le rejoindre à contacter :

**Sasquia Antúnez Pineda,
chercheuse au BCRÉI:**

Tél. +1 647-782-8068

Courriel : sapineda@orcie.org

